L'inspection 146
RÉALITÉS & PROSPECTIVE
DÉCEMBRE 2017

« 100 % DE RÉUSSITE ? » CHICHE !

le dossier | 5 > 13

Que signifie « Réussir » ?
Un entretien exclusif avec François Dubet

vie **syndicale** | 14
Conseil syndical national du 10 novembre : affirmons nos revendications !

nos **retraites** | 18
Pouvoir d'achat en berne !

REVUE TRIMESTRIELLE DU **SI.EN** - **UNSA ÉDUCATION**
CPPAP N° **0521 S 07856**

SI.EN SYNDICAT DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE
UNSA éducation

LE *SI.EN UNSA* VOUS INFORME

Gardons le contact

Le **journal** trimestriel : **L'Inspection**

Le **site internet** : ***sien-unsa-education.org***

ANNUAIRE
DES CORPS D'INSPECTION
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
2018
VIENT DE PARAÎTRE

Couverture : Yellowst●ne-design.fr

SI.EN-UNSA Éducation
23, rue Lalande - 75014 PARIS
Tél. : **01 43 22 68 19**
Courriel : ***sien@sien-unsa-education.org***
Site : ***sien-unsa-education.org***

SI.eN UNSA
SYNDICAT DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Sommaire 146

l'édito 3

100% de réussite ? l'espace de la coupe aux lèvres

le dossier 5

« 100% de réussite ? » Chiche ! 5

Que signifie « Réussir » ? 6
Entretien exclusif avec ***François Dubet***

État des lieux sur la réussite : résultats des élèves, adéquation diplôme emploi, la France dans le Monde 8

Qu'est-ce que la réussite pour les élèves ? Témoignages 9

La réussite peut-elle être autre que scolaire ? La notion de parcours dans la réussite scolaire 10

Réussir, est-ce faire en sorte que tout le monde soit intégré sur le marché du travail à sa juste place ? Que signifie cette expression de juste place ? 11

vie syndicale 14

Conseil syndical national du 10 novembre 14

La hors-échelle B pour tous ! 16

Billet d'humeur 17
Une enquête pour les IEN ASH !

nos retraites 18

Pouvoir d'achat des retraités ; impact des nouvelles mesures gouvernementales 18

tribune libre 19

Réflexion par Andromède 19
Vers un monde 100% meilleur

Directeur de la publication
Patrick **Roumagnac**
Directeur de la rédaction
Guy **Péquignot**
Réalisation : **Yellowst●ne-design.fr**
Impression : **Compédit Beauregard**

CCPAP : **0521 S 07856**
ISSN : **1251-2028**

4 numéros : ***l'Inspection, Réalités & Prospective***
Numéro spécial : ***Annuaire des corps d'inspection de l'Éducation nationale***
Prix du numéro : 7,50 € - Prix du dossier spécial : 15 €
Abonnement : 4 numéros + dossier spécial : 40 €

SI.EN-UNSA Éducation
23, rue Lalande - 75014 PARIS
Tél. : **01 43 22 68 19**
Fax : 01 43 22 88 92
Courriel : ***sien@sien-unsa-education.org***
Site : ***sien-unsa-education.org***

« 100 % de réussite », l'espace de la coupe aux lèvres

Il est légitime qu'un ministre de l'Éducation nationale affiche de fortes ambitions relativement à la réussite des élèves ; il serait même regrettable qu'il n'en aille pas de la sorte. Pourtant, il faut aussi raison garder et percevoir la nuance entre un slogan et une politique. Faute de cette précaution, nous nous retrouverions une nouvelle fois confrontés à l'éternel débat entre l'obligation de moyens et celle de résultats. Nous savons tous que la centration sur ces derniers conduit inévitablement à des pratiques au moins discutables, si ce n'est contre-productif.

Nous n'avons aucune raison objective pour émettre des doutes quant aux intentions du ministre, mais nous ne pouvons nous empêcher de nous remémorer les difficultés que nous avons connues récemment quand l'évaluation semblait prendre le pas sur l'apprentissage. Je dis bien « *semblait* », car il est évident que la très grande majorité des inspecteurs comme des enseignants a su conserver un cap cohérent et à même de servir les intérêts des élèves.

Le « *dogme* » laïque de notre syndicat affirme qu'il est possible de rendre le système éducatif à la fois plus juste et plus efficace. Nous soutenons en effet qu'il n'y a pas de contradiction entre ces deux orientations, mais qu'elles participent l'une et l'autre à la construction de la société apprenante et solidaire que nous appelons de nos vœux.

Ainsi, en y réfléchissant bien, nous pouvons considérer qu'il n'y a que peu d'écart entre les positions du ministre et celles que nous défendons. Certes, pourtant, il reste une difficulté que toutes les inspectrices et tous les inspecteurs ressentent cruellement au quotidien : afficher ses ambitions est une bonne chose, se donner les moyens de les atteindre est indispensable ! Et c'est bien là que le bât blesse…

Nous continuons avec opiniâtreté à affirmer que l'objectif de la réussite de tous les élèves suppose une refondation systémique et non une focalisation sur une partie sélectionnée pour des motifs divers et variés. Dès la mise en place de la loi de refondation pour l'École, nous avions insisté sur la nécessité de traiter simultanément de la refondation de l'encadrement. Le moins que nous puissions dire est que nous n'avons pas été entendus, ou compris… Les ambitions étaient fortes, les réalisations sont restées en deçà du seuil d'efficacité attendu. Combien de temps continuerons-nous à « *maltraiter* » des jeunes dont le seul tort est de ne pas trouver leur place au sein d'un système rigide et normatif ?

Quelle que puisse être leur pertinence, des mesures juxtaposées comme la réduction des effectifs en CP, les devoirs faits ou de nouveaux aménagements superficiels de la voie professionnelle, ne suffiront pas faire sens et à changer l'École… Faut-il dès lors baisser les bras et attendre des jours meilleurs ? Certainement pas ! Les différentes études relatives au « *moral* » des personnels d'encadrement montrent clairement que ce n'est pas tant la charge de travail que son caractère frustrant qui use les inspecteurs. S'ajoute à cela le sentiment d'un déclassement d'autant plus difficile à accepter que chacun d'entre nous se consacre avec autant de dévouement que d'efficacité pour aider les enseignants à être plus efficaces au service de la réussite de tous les élèves.

Que demandons-nous dès lors ? 100 % de respect pour le travail des inspectrices et des inspecteurs ! 100 % de reconnaissance de leur investissement et de leurs compétences ! 100 % de capacité d'autonomie décisionnelle pour co-construire des projets éducatifs territoriaux ! 100 % de moyens pour opérationnaliser les légitimes ambitions du ministre…

Alors, une politique des 100 % de réussite ? Pourquoi pas, mais nous pouvons d'ores et déjà en prédire l'échec si nous ne disposons pas des 100 % de moyens que nous réclamons pour la mettre en œuvre…

Patrick **Roumagnac**
Secrétaire général du **SI.EN** - **UNSA**

SYNDICAT DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

l'agenda du SI.EN

Septembre 9

4 | **IVRY-SUR-SEINE** - Exécutif fédéral national UNSA
[E. Jardon - G. Péquignot]

11 | **SI.EN - Réunion du secrétariat général**
[E. Jardon - F. Montuelle - G. Péquignot - P. Roumagnac]

12 | **POITIERS** (ESENESR) - Intervention devant les stagiaires
[E. Jardon - F. Montuelle - G. Péquignot - P. Roumagnac]

13 | **SI.EN** - Réunion nationale ORTEJ
[F. Montuelle - M. Volckcrick]
IVRY-SUR-SEINE - Commission éducation à l'UNSA
[E. Jardon - G. Péquignot]
MEN - Commission spécialisée du CSE [P. Roumagnac]

20 | **SI.EN - Réunion du bureau national** • [Membres du BN]
BAGNOLET - Groupe prospective de l'UNSA Retraités • [D. Gauchon]

27 | **SI.EN** - Réunion de bureau et CA de l'ORTEJ
[F. Montuelle - M. Volckcrick]

14 | **MEN** - Conseil supérieur de l'éducation CSE • [P. Roumagnac]

Octobre 10

2 | **IVRY-SUR-SEINE** - Exécutif fédéral national UNSA
[E. Jardon - G. Péquignot]

3 | **BAGNOLET** - groupe prospective de l'UNSA Retraités
[D. Gauchon]

4 | **SI.EN** - Réunion sur le devenir de la voie professionnelle
[E. Jardon - G. Péquignot]
MEN - Commission spécialisée du CSE [P. Roumagnac]

5 | **BEUVRY** (62) - AG académique du SI.EN-Lille • [F. Montuelle]

10 | **SI.EN** - Fédération des DDEN, définition de l'accord cadre
[F. Montuelle - M. Volckcrick]
SI.EN - AG académique du SIEN-Paris • [F. Montuelle - G. Péquignot]

17 | **IVRY-SUR-SEINE** - Exécutif fédéral national UNSA
[E. Jardon - F. Montuelle - G. Péquignot]

18 | **MEN** - RV avec Jean-Marc Huart, DGESCO sur le devenir de la voie professionnelle • [E. Jardon - G. Péquignot - P. Roumagnac]
PARIS (École Estienne) - CASDEN - restitution de l'enquête sur le moral des PERDIR
[E. Jardon - F. Montuelle - G. Péquignot - P. Roumagnac - M. Volckcrick]

19 | **MEN** - Conseil supérieur de l'éducation CSE • [P. Roumagnac]

25 | **MEN** - Audience Ministre Éducation nationale • [P. Roumagnac]

Novembre 11

6 | **IVRY-SUR-SEINE** - Exécutif fédéral national UNSA • [G. Péquignot]

9 | **SI.EN - Réunion du bureau national** • [Membres du BN]
MEN - Rencontre DGRH
[E. Jardon - F. Montuelle - G. Péquignot - P. Roumagnac]
MEN - Conseil supérieur de l'éducation CSE • [P. Roumagnac]

10 | **SI.EN - Conseil national syndical (CSN)**
[Membres du BN • Responsables Académiques]

13 | **SI.EN** - Réunion nationale de l'ORTEJ • [F. Montuelle - M. Volckcrick]

15 | **MEN** - Comité technique ministériel • [P. Roumagnac]

17 | **PARIS** (Salon européen de l'Éducation)
Signature de l'accord cadre SIEN - DDEN
[E. Jardon - F. Montuelle - G. Péquignot - P. Roumagnac]

27 | **PARIS** (UNAF) - Assemblée générale nationale ORTEJ
[F. Montuelle - G. Péquignot - P. Roumagnac - M. Volckcrick]

29 | **MEN** - Commission spécialisée du CSE [P. Roumagnac]

30 | **SI.EN - Réunion du secrétariat général**
[E. Jardon - F. Montuelle - G. Péquignot - P. Roumagnac]

Moments de vie syndicale

Conseil national Syndical (CSN) du 10 novembre au siège du SI.EN

Signature accord cadre SI.EN - DDEN du 17 novembre à Paris (Salon Européen de l'Éducation)

Signature de la convention de partenariat SI.EN-DDEN au salon Educatice de Paris.

«100 % DE RÉUSSITE ?» CHICHE !

100 % de réussite au CP ! Un beau slogan en apparence, généreux, démocratique et volontariste. Qui peut raisonnablement être contre cet objectif ? Mais au-delà de l'instantanéité scintillante de la formule publicitaire, ce concept, s'il en est un, peut-il constituer un cap pédagogique attrayant pour l'École ? Ce slogan peut-il inspirer l'imaginaire des acteurs de l'École et constituer une ambition positive et partagée ? Parle-t-il à la raison des inspecteurs ? C'est le sens du dossier que nous ouvrons.

Ambition ou utopie ?

La générosité habite tout éducateur. 100 % de réussite ! À cœur vaillant, rien d'impossible ! On se réjouit surtout que l'attention se focalise sur la pédagogie développée au cours préparatoire. On apprécie de voir que les apports de la recherche pédagogique seront mis en lumière. En somme, voilà un bel élan démocratique invitant à partager une vraie ambition pour les élèves les plus fragiles !

Les inspecteurs cherchent toujours à attiser l'imaginaire qui habite chaque projet. Pourtant, derrière ce dessein, ils voient se dissimuler le spectre de l'utopie et de l'idéologie. Ces deux dimensions apparaissent très vite à l'esprit de tous les pédagogues. La réalité des classes revient à la surface, têtue, avec la diversité des obstacles qui la caractérisent. Un malaise s'installe en considérant l'absence de précision dans les attentes institutionnelles. Les aspects positifs et constructifs évidents s'estompent pour faire place au doute questionnant.

Une évidence s'impose : il s'agit bien d'une utopie. Si le ministre convoquait dans chaque classe de CP à effectifs réduits tous les savants du monde, il ne parviendrait pas à appréhender la complexité de cette microsociété. A fortiori, il ne serait pas en mesure de promettre que tous les élèves réussiraient à 100 % dans les domaines d'apprentissages définis par les programmes.

De l'utopie à l'idéologie

L'utopie porte souvent avec elle des aspects négatifs qui enflent si l'on ne définit pas le sens de la transformation de la réalité que l'on souhaite. L'utopie se meut alors en idéologie en réduisant la complexité du réel. Pire, elle esquive l'ambition démocratique qui suppose de faire de la place à des paroles et à des réponses plurielles.

Le slogan devient un impératif, un ordre vertical d'un ministre qui sait ce qu'il faut faire pour que tous les élèves réussissent, sans le dire vraiment. Cela est évident.

L'idéologie se pare d'un discours clivant avec allusion au « *pédagogisme* », à « *l'égalitarisme* », à l'hypercentration sur le code… Elle établit des hiérarchies en matière de recherche pédagogique.

De l'idéologie à l'opinion

Les effets pervers apparaissent très vite dès que l'on essaie de comprendre ce qui va se jouer dans l'opinion.

Le slogan peut signifier en creux que le système éducatif avait renoncé à toute ambition.

Nombreux sont les commentateurs politiques ou médiatiques qui encensent un ministre rappelant ce projet de bon sens qui avait été confisqué. On a dit que cette réussite fut un jour réalité dans l'école, avant que des forces funestes, et qui perdurent, nuisent à sa réalisation.

On constate que l'absence de précision donnée au concept ouvre le champ à toutes les outrances idéologiques.

De l'opinion à l'angoisse dans et contre l'École

Chaque élève devra réussir. Les conditions très favorables excluent l'échec. Si l'élève s'y trouve confronté, il sort de la norme. Son destin scolaire sera chaotique. Pour la famille, c'est la réussite assurée ou la colère certaine contre l'enfant et l'enseignant qui auront failli dans leur tâche.

Chaque enseignant, même s'il est accompagné et formé, se retrouve en grande solitude face à ses choix pédagogiques. L'échec renverra à une défaite personnelle. L'enseignant risque d'être détaché de l'équipe, seul responsable de l'écart rapidement constaté.

La transparence floue affichée par le slogan est aujourd'hui porteuse de toutes les anxiétés. Elles commencent à se lire chez les enseignants que les inspecteurs rencontrent en formation.

On passe vite d'un slogan généreux à une utopie anxiogène qui ne se soucie guère des étapes réelles et indispensables à la construction d'un projet pour l'école.

Ainsi, une prophétie autoréalisatrice, sans cap, peut vite bloquer l'imagination pédagogique collective que le dispositif plus de maîtres que de classes avait réussi à installer dans les écoles.

Que signifie « Réussir » ?

Un entretien exclusif avec *François Dubet*.

*Professeur émérite des universités, directeur d'études à l'EHESS, grand nom de la sociologie française, **François Dubet** est l'auteur de nombreux ouvrages sur le système éducatif français.*

*Le **SI.EN** l'a interrogé sur ce que pouvait bien signifier la notion de réussite au sein d'une École qui se fait souvent remarquer par sa capacité à générer de l'exclusion. Plutôt critique sur certaines mesures prises aujourd'hui par notre ministre, **François Dubet** réaffirme le rôle essentiel des inspecteurs de l'Éducation nationale face aux enjeux actuels de notre société en pleine évolution.*

SI.EN : Réussir à l'école ; qu'est-ce que cela signifie vraiment ?

François Dubet : Il serait sans doute plus facile de s'accorder sur la définition de l'échec scolaire (ne rien apprendre, ne rien savoir, décrocher…) que sur celle de la réussite scolaire, définition toujours relative puisqu'on ne réussit que par rapport aux autres. En effet, la conception de la réussite scolaire varie selon les milieux sociaux et les contextes scolaires. On connaît le cas de ces élèves qui réussissaient dans leur collège populaire et qui se découvrent « *faibles* » dans le lycée « *chic* » où leurs bons résultats au collège les ont conduits. On imagine aisément que la définition de la réussite scolaire dans une famille d'enseignants ou de cadres, n'est pas la même que dans une famille d'employés ou d'ouvriers : dans un cas, la réussite est l'accès aux « *voies royales* » ; dans l'autre elle se situe « *dans une bonne moyenne* ».

Le problème ne se pose pas exactement de la même façon quand on s'intéresse à la conception de la réussite développée par l'institution scolaire elle-même. Notre histoire scolaire a toujours été partagée entre deux conceptions de la réussite.

La première, celle de l'École primaire de la Troisième République, considère que la réussite scolaire est l'accès aux savoirs élémentaires attendus de tous et sanctionnés par le certificat d'études primaires gage de la dignité scolaire et culturelle des citoyens. Rappelons cependant que la moitié des élèves n'obtenaient pas le certificat d'études au milieu du siècle dernier.

Mais la tradition scolaire française issue de la Révolution et surtout de l'Empire, est aussi une tradition élitiste : l'École doit dégager les élites de l'intelligence qui devront diriger la nation. Notre système de notation, notre passion pour les classements, les concours, notre crainte du « *nivellement par le bas* », définissent alors la réussite comme l'accès à l'excellence. Selon ce critère, la plupart des élèves échouent plus ou moins et sont orientés négativement selon une échelle de la réussite tout au long d'une hiérarchie des filières, des établissements, des disciplines…

Longtemps, ces deux conceptions de la réussite ont été inscrites dans l'organisation même du système scolaire opposant l'école du peuple au lycée et permettant aux meilleurs des enfants du peuple de rejoindre le lycée au nom de l'élitisme républicain.

Tout a changé avec la massification scolaire amorcée au début des années 1960 et la dualité des conceptions de la réussite est devenue une contradiction vécue par chaque enseignant, par chaque famille et par chaque élève. En effet, la démocratisation de l'École, qui est une bonne chose, implique que chaque élève bénéficie d'une égalité des chances d'accéder à l'excellence scolaire. Mais en même temps, cette démocratisation implique que tous les élèves atteignent ce à quoi ils ont droit, c'est-à-dire à une égalité élémentaire de leurs résultats scolaires. Cette contradiction est d'autant plus vive que l'emprise des diplômes sur la vie sociale s'accroissant avec la scolarisation de masse, les élèves et leurs parents savent bien que la valeur des diplômes tient à leur rareté relative et à leur sélectivité. Depuis trente ans, cette contradiction est au cœur de nos querelles et de nos conflits scolaires : comment articuler la réussite élémentaire pour tous à la réussite exceptionnelle de quelques-uns ?

SI.EN : Quels sont selon-vous les leviers de la réussite scolaire ?

François Dubet : La société étant ce qu'elle est, c'est-à-dire inégalitaire, le rôle de l'École est d'être la meilleure École possible. Elle doit utiliser les meilleures méthodes possibles grâce à des enseignants bien formés travaillant dans des établissements accueillants, dynamiques et solidaires. Ceci, chacun le sait tout en n'ignorant pas combien il est difficile de mettre en œuvre ces conditions. On peut donc afficher l'objectif de 100% au CP tout en

sachant qu'il serait déjà bien de faire baisser le taux des élèves ayant de grandes difficultés au terme du CM2. Il est aussi un peu imprudent de confier à la seule classe de CP la tâche de mettre tous les élèves « *au niveau* ».

Mais je voudrais insister sur un point : s'il est indiscutablement nécessaire de construire une École plus efficace et plus équitable, ceci ne règle pas pour autant les problèmes liés à la définition de la réussite à l'École. Quand triomphe le modèle de l'égalité des chances d'accéder à l'élite, l'échec relatif devient la règle et on sait que l'École met en œuvre une distillation fractionnée subtile grâce à l'âge, les choix des langues et des filières, le jeu des mentions… Il me semble donc qu'il faut aussi définir la réussite comme la capacité d'acquérir ce qui attendu de tous et c'est la vocation de l'école obligatoire et du collège, pas du seul CP.

C'est pour cette raison que je suis un peu inquiet du retour des classes de langues rares et des classes européennes, de la mise en sourdine du socle commun, de l'élargissement du choix des établissements par les parents... Il serait sans doute plus sage de bien distinguer les deux conceptions de la réussite, de donner la priorité à l'égalité relative des résultats jusqu'au terme du collège, et de jouer la carte de l'égalité élitiste des chances au lycée et après.

Il reste que certains élèves ne réussiront pas selon les deux critères de la réussite : handicap, difficultés personnelles, familiales, sociales… Dans ce cas, il importe que l'École ne les mette pas à part et ne leur donne pas une image dégradée d'eux-mêmes, ne les enferme pas dans le statut d'incapables, ne transforme pas les difficultés scolaires en handicaps personnels. On peut donc imaginer que l'École leur donne l'occasion d'être valorisés et bons dans des exercices et des apprentissages qui ne relèvent pas toujours des critères strictement scolaires de la réussite. Mais ce serait là une révolution culturelle même si bien des enseignants y parviennent au nom de la dignité et du respect dus à chacun.

SI.EN : Peut-on réussir sa vie sans réussir à l'école ?

François Dubet : C'est un enjeu essentiel car aujourd'hui, et en France notamment, l'emprise des diplômes sur la vie sociale et professionnelle des individus est si forte que l'échec scolaire se transforme presqu'automatiquement en échec social.

Le monopole de la définition de la valeur des individus par l'École pèse considérablement sur la vie scolaire, accentue l'anxiété des enseignants, des parents et des élèves, tout en étant injuste et socialement inefficace. Des jeunes compétents ou qui pourraient l'être sont invalidés par le fait que leur valeur serait uniquement celle que leur donne l'École. Or, nous savons que ce principe n'a rien de nécessaire et que bien des élèves moyens ou en échec ont réussi leur vie professionnelle et personnelle par les chemins « *détournés* » de l'apprentissage, de la formation professionnelle en cours d'emploi, des aventures créatives tout au long d'une vie qui ne s'arrête pas après l'École.

Il faudrait donc que le niveau scolaire ne soit, ni une rente pour l'élite, ni un handicap pour ceux qui ont échoué, en multipliant les offres de formation et d'apprentissage au terme des études obligatoires. Il faut aider les jeunes à trouver leur voie, à prendre les temps de construire leur expérience plutôt que de les soumettre à l'impératif du projet dès l'âge de 16 ans surtout quand ils ne sont pas bons à l'École.

Nous devrions aussi favoriser les reprises d'études sans faire de l'âge un critère absolu. Bien sûr, même si tout ceci est indispensable, il reste que la création d'emplois est décisive et que nous sommes plus aptes à créer des diplômes qu'à créer des emplois.

On doit rappeler que l'École ne peut pas tout faire : créer des emplois, résister à la culture médiatique, établir la confiance et la tolérance dans une société qui semble en manquer...

SI.EN : Est-ce que, selon vous, les inspecteurs de l'Éducation nationale ont un rôle à jouer ?

François Dubet : Il va de soi que l'inspection a un rôle à jouer. Soit elle est mobilisée afin d'assurer la conformité du système aux normes ministérielles, fonction traditionnelle et plutôt d'esprit jacobin. Soit elle est mobilisée pour évaluer les résultats du système afin d'aider les enseignants à faire réussir les élèves, à surmonter les épreuves en fonction des contextes locaux, et pour soutenir les équipes éducatives face aux élèves tels qu'ils sont.

Pour le moment, le ministre nous laisse dans une certaine incertitude ; d'un côté, il adopte un style centraliste et jacobin en multipliant les déclarations et les directives ; de l'autre, il est l'auteur de livres qui appellent une profonde mutation du système basée sur l'autonomie des établissements, les audits et le rôle de conseil de l'inspection. Ces deux scénarios donneront à l'inspection des rôles profondément différents.

État des lieux sur la réussite : résultats des élèves, adéquation diplôme emploi, la France dans le Monde

Si l'on regarde les résultats des élèves aux évaluations internationales, **l'objectif des « 100% de réussite au CP » promis par le ministre *Jean-Michel Blanquer* paraît d'autant plus utopique** que l'effet positif du dédoublement des classes de CP entre clairement en conflit avec la possibilité offerte et mise en place dans de nombreuses communes du retour de *« la semaine à quatre jours »*.

La France dans le rouge selon les évaluations internationales

Une dégradation des compétences en lecture au CM1

Selon l'étude PIRLS 2011, la France, avec un score de 520 points, se situe en deçà de la moyenne européenne (534 points) et ce, quel que soit la compétence ou le type de texte considéré. Comparées aux résultats obtenus lors de PIRLS 2001 et PIRLS 2006, les performances globales de la France sont statistiquement stables. Toutefois, sur cette période de dix ans (2001-2011), on observe une baisse significative des performances sur la compréhension des textes informatifs (- 13 points), comme sur les compétences les plus complexes (- 11 points). La France se distingue par le taux important d'absence de réponses sur les questions qui exigent de la production écrite. Les élèves sont aussi les plus nombreux à ne pas terminer les épreuves.

Même constat en mathématiques et en sciences

Avec un score de 488 points en maths et de 487 points en sciences, la France, selon l'évaluation TIMSS 2015, se situe bien en deçà de la moyenne européenne (527 points en maths, 525 points en sciences). Un élève sur huit ne maîtrise pas les compétences élémentaires contre 4% de la moyenne européenne. 23% sont à un niveau élevé de compétences contre 48% en Europe.

Creusement des écarts de performances entre les élèves

Enfin, si l'évaluation PISA 2015 montre des résultats sensiblement dans la moyenne des pays de l'OCDE, tant dans la compréhension de l'écrit, qu'en maths et en sciences, elle note aussi plus d'élèves très performants et plus d'élèves peu performants.

L'organisation de l'enseignement obligatoire en question (*)

Le nombre d'années d'études obligatoires, même s'il se répartit différemment entre le primaire et le secondaire, se situe pour la quasi-totalité des pays à neuf années avec un début de scolarité en moyenne à 6 ans. La scolarité obligatoire représente ainsi 8104 heures d'enseignement en France contre 7538 heures pour les pays de l'OCDE et 6327 heures en Finlande, pays qui se caractérise par ses bons résultats aux évaluations PISA. Pour un nombre d'heures annuel d'instruction supérieur à la moyenne (864 heures contre 800), la France se caractérise en revanche par le nombre le plus bas de jours d'enseignement (162 contre 182 en moyenne avec des pics de 200 jours comme en Italie ou au Danemark). La semaine est partout de 5 jours (6 jours en Israël), seuls les élèves français ont une semaine de 4,5 jours voire 4 jours d'enseignement.

Des dépenses de fonctionnement qui privilégient le lycée sur l'école primaire

Elles se situent en France à 7 385 équivalents USD pour le primaire, contre 8733 pour les pays de l'OCDE. Si elles sont légèrement supérieures en France pour le collège (10 309 USD contre 10235 en moyenne européenne), elles explosent littéralement pour le lycée (13 927 USD en France contre 10182 en Europe). Autre constat : le nombre d'élèves par enseignant du primaire est de 19 en France contre 15 en moyenne en Europe, mais il est de 9 élèves contre 14 dans la filière générale du lycée. L'évolution des dépenses d'éducation rapportées aux dépenses publiques montre par ailleurs que l'on est passé en France de 9,1% à 8,4% entre 2000 et 2014 alors qu'en moyenne pour les pays de l'OCDE le rapport est passé de 11,6% à 11,3%.

Choix d'études et taux d'emploi

Si l'on observe la population française diplômée du supérieur, on constate un choix de cursus d'études plus élevé en France dans les secteurs du commerce, de l'administration et du droit (35%) que dans la moyenne des pays de l'OCDE (23%). A l'inverse les métiers de l'éducation sont très largement délaissés (4% en France contre 12% en moyenne). Le taux d'emploi, quant à lui, varie fortement selon le niveau de formation puisqu'on passe de 50% d'emploi pour les adultes de 25 à 34 ans sortis au niveau collège à 88% des adultes sortis au niveau supérieur (58% et 82% pour les pays de l'OCDE). Et si le pourcentage de diplômés en activité n'a pas bougé entre 2000 et 2016, celui des non diplômés a chuté de 11 points durant la même période.

Tout cela montre que si l'objectif des 100% de réussite à la fin du CP constitue un slogan aussi utopique qu'inutile, les différences rencontrées dans les résultats au fil de la scolarité des élèves français se concrétisent dramatiquement dans les possibilités d'accès à l'emploi.

(*) *Les données qui suivent sont tirées de Regards sur l'éducation 2017, les indicateurs de l'OCDE.*

Qu'est-ce que la réussite pour les élèves ? *Témoignages*

Le dictionnaire nous dit que réussir c'est « parvenir à faire quelque chose ».
Pour nos élèves, ce mot prend des sens différents. Nous sommes allés poser la question dans plusieurs écoles primaires du Nord. ***Voici les réponses des enfants***.

En moyenne section de maternelle

Réussir : « *c'est pas compliqué* », « *c'est bien* », « *c'est y arriver* », « *c'est savoir faire des L* », « *réussir à lire* » ou « *réussir à faire son dessin* ».

Un grand nombre d'élèves de la classe ne savent pas quoi répondre !

En grande section

Le nombre de non réponse diminue un peu mais reste élevé. Les propositions des élèves restent souvent basées sur un contexte scolaire. Réussir c'est « *quand on a bien fait son travail* », « *j'y arrive* », « *quand on a gagné une course* », « *c'est essayer* », « *c'est quand je suis contente et quand on a bien travaillé* ».

La notion de plaisir et de satisfaction commence à émerger.

Au cours préparatoire

Réussir reste, pour certains élèves encore très centré sur la réussite scolaire à savoir « *c'est avoir 10/10 à mon contrôle* », « *c'est gagner des bons points et des images* », « *c'est apprendre à écrire, à compter, à se concentrer, à pas parler avec sa voisine, à pas tricher* ».

À cet âge, la réussite s'exprime aussi en dehors de l'École : « *réussir à faire des enfants* », « *c'est faire un beau métier comme pompier* », « *c'est être heureux dans la vie* ».

En avançant en âge

Les élèves se projettent et arrivent à faire le lien entre leur réussite à l'École et leur réussite dans leur vie future : « *la réussite c'est de bien travailler à l'école pour savoir travailler plus tard* », « *pour avoir un bon métier* ».

Deux philosophies se distinguent et s'opposent presque

« *Réussir c'est compter sur soi et croire en soi* », « *Réussir c'est avoir des bons amis, un foyer et une bonne famille* ».

Les personnalités sont déjà assez marquées et engendrent des choix de société très différents

« *réussir c'est gagner de l'argent* », « *réussir c'est avoir une belle maison et beaucoup de voitures* », « *réussir c'est faire sourire les gens et qu'ils soient vraiment contents* », « *réussir c'est le sentiment qui apparait dans notre cœur quand nous sommes contents* ».

Les propos des enfants ne sont pas toujours aussi tranchés ...

« *réussir c'est gagner de l'argent pour nourrir sa famille, être une bonne personne, respecter les gens et se faire respecter, faire du sport, avoir une maison, une famille et des enfants* ».

Au cours moyen

« *La réussite, on l'aura dans toute la vie.*
En maternelle, *apprendre à se développer est le plus important.*
En primaire *c'est apprendre de plus en plus pour avoir de bonnes notes à ses évaluations.*
Au collège, *on doit apprendre à se développer seul comme au lycée.*
La fac *est le plus important pour avoir un métier et gagner ta vie.*
Vers 18 ans, *il faut avoir le permis de conduire et une maison* ».
Cette élève de cours moyen qui rencontre des difficultés d'apprentissage, a déjà une certaine connaissance du parcours de l'élève et imagine les enjeux de chaque niveau.

Un autre élève de cours moyen

a compris que la notion de réussite varie avec les individus. Il essaie de nous proposer une définition plus large : « *la réussite, c'est réussir quelque chose, réussir sa vie, réussir ses projets, réussir ce que l'on a voulu, réussir sa vie personnelle.* »

La réussite peut-elle être autre que scolaire ? La notion de parcours dans la réussite scolaire

Source d'inégalités, notre École du « *pur savoir* » ne correspond plus au monde actuel et ne lui répond pas. L'existence d'un enfant ou d'un jeune ne se limite pas à ce qu'il vit à l'école, dans l'école et pour l'école. Certes, l'école constitue le lieu par excellence de sa socialisation, certes les familles sont encore empreintes du souci quotidien de la réussite scolaire, mais l'école est aujourd'hui loin d'être la préoccupation essentielle de l'enfant et du jeune, dans un monde où le savoir est largement accessible en dehors de l'école. Passer de la réussite scolaire à la réussite éducative, telle doit devenir l'ambition d'un système éducatif plus juste et plus efficace.

Méfaits et limites de l'idée de « *réussite scolaire* »

Notre école est née de la nécessité de transmettre des savoirs écrits, considérés comme vecteurs essentiels de l'apprentissage et de l'insertion sociale. Mais cette nécessaire transmission ne doit pas pour autant nous faire ignorer les hiérarchies créées par elle, conséquences d'une conception sélective de l'institution scolaire en lien avec la division sociale du travail.

On ne peut pas non plus mésestimer les multiples différences cognitives, sociales et culturelles qui sont en jeu dans le fait d'obtenir un diplôme de niveau V, un diplôme de niveau I, voire d'obtenir ce diplôme dans telle école prestigieuse plutôt que dans telle autre moins valorisée.

En France, peut-être plus qu'ailleurs (Cécile Van den Velde, 2008), la réussite scolaire pèse non seulement dans le choix d'une profession, mais aussi dans les possibilités d'accès à des réseaux professionnels plus ou moins larges et dont on sait l'importance qu'ils ont pour l'insertion professionnelle.

Nous connaissons tous des exemples de jeunes en réussite scolaire qui n'ont pas réussi leur insertion professionnelle voire leur insertion sociale et inversement aussi des jeunes qui ont trouvé à s'insérer et à réussir, dans une voie toute différente de celle correspondant à leur formation. L'insertion s'appuie aussi sur le développement de compétences dans la construction desquelles l'école n'a aucune exclusivité.

Considérer le jeune « *dans sa globalité* »

Réussir ne devrait pas se limiter au fait d'accéder aux meilleures écoles ou aux plus hautes distinctions. Au-delà de la seule scolarité, il importe de considérer le jeune dans sa globalité. Cela renvoie à l'articulation entre l'instruction (développement des compétences cognitives, appropriation des connaissances formalisées) et l'éducation (construction du rapport à soi, aux autres et au monde, élaboration de son propre projet social et professionnel).

Plutôt que de parler de réussite scolaire, ne serait-il pas plus judicieux de mettre en avant l'idée de réussite éducative ?

Cela reviendrait à prendre en compte les diverses dimensions ou facettes de celle-ci : être bien dans sa peau, avoir la vie que l'on souhaite, des amis que l'on choisit au sein d'un cercle relationnel, aimer son métier, être en bonne santé…

Il a fallu attendre les premiers bilans de l'application de la loi de cohésion sociale de 2005 pour entendre parler de « *réussite éducative* », avec la publication de programmes spécifiques.

En 2007, le guide méthodologique édité par la Délégation interministérielle à la Ville (DIV) précise « *qu'il est essentiel de faire formaliser par écrit aux différents partenaires impliqués dans la démarche ce qu'ils mettent sous le terme de réussite éducative et les objectifs qu'ils visent* ». Autrement dit, si les programmes de réussite éducative répondent à un cadre général déterminé par l'État, il revient aux acteurs locaux d'en élaborer leur propre définition.

Mettre en avant et valoriser l'idée de « *parcours* » éducatif

Le 16 janvier 2014, le dossier de présentation de la refondation de l'éducation prioritaire, lancé par le ministre de l'éducation nationale, présente le lien à établir entre réussite éducative et la réussite scolaire. Il convient toutefois d'en saisir les clés.

La réforme du lycée professionnel puis du lycée général et technologique, la réforme du collège, enfin, tendent vers une conception plus globalisante de l'enfant et du jeune, au-delà de l'élève, avec le concept d'accompagnement personnalisé notamment.

La mise en œuvre des divers parcours éducatifs est confiée aux équipes pédagogiques et éducatives. Or cette mise en œuvre peut se révéler délicate car elle renvoie à une exigence de cohérence et d'ancrage disciplinaires de plusieurs parcours complémentaires mais non substituables.

Dans ces circonstances, il peut arriver que « *l'enseignant choisisse les missions qui lui semblent importantes par rapport à son univers mental et à sa culture. Il les hiérarchise d'une manière personnelle.* » (Gérard Gonfroy, linguiste et ex-président de la Conférence des directeurs d'IUFM).

Des exemples à suivre dans d'autres pays

La réussite éducative est un concept fort et ancré dans des pratiques volontaristes dans d'autres pays. Au Québec, elle est un objectif inscrit dans les textes depuis plus de vingt ans comme processus de développement personnel et social, amenant à adapter les approches pédagogiques et l'organisation de l'espace scolaire afin de « rétablir une certaine égalité des chances » (Saint-Pierre, 2011) dans un contexte d' « hétérogénéité des populations scolaires ».

Aux États-Unis, on rencontre la notion de « *prosocial education* ». Il s'agit avant tout de former des citoyens responsables, productifs et éthiques.

Entre 2009 et 2011, le gouvernement finlandais a subventionné les écoles, pour réduire la taille des groupes, en recrutant plus d'enseignants. De petits groupes d'élèves privilégient une qualité supérieure de l'enseignement et de meilleurs apprentissages : diversification des pratiques, promotion des pratiques coopératives entre élèves et accompagnement personnalisé favorisé. L'enseignant collabore plus facilement avec les familles.

L'inspecteur, moteur de la réussite éducative

En France, il revient à l'inspecteur, en lien avec le chef d'établissement, la tâche de donner du sens, d'organiser une formation digne de ce nom, d'animer les équipes d'enseignants avec pour objectif l'amélioration des pratiques professionnelles et des contextes d'apprentissage. Mais pour y parvenir, il conviendrait de pouvoir bénéficier d'aides suffisantes en matière de recrutement, d'organisation, d'environnement, de climat, de bien-être. De surcroit, considérer que la réussite éducative se détermine dans un contexte local mériterait de doter ses acteurs d'indicateurs permettant tant sa mise en œuvre que son évaluation. Car, si la réussite scolaire peut se mesurer à l'aune des résultats scolaires, comment savoir si la réussite éducative est effective ?

Réussir, est-ce faire en sorte que tout le monde soit intégré sur le marché du travail à sa juste place ? Que signifie cette expression de juste place ?

Il y a quelques décennies encore on disait de quelqu'un qu'il avait trouvé une bonne place et, dans le meilleur des cas, qu'elle lui ouvrait des perspectives de progression dans sa carrière.
À l'époque déjà on embauchait à l'aune des diplômes dans un monde du travail, certes bien régulé, mais dans lequel les compétences avérées permettaient souvent un épanouissement professionnel pour celui qui décidait de les mettre en œuvre. Et aujourd'hui ? Pourquoi une telle fracture avec une période, somme toute, pas trop lointaine ? Trouver sa place dans le monde du travail ne relève-t-il pas plutôt d'une loi de la jungle ?

Interroger le lien diplôme-emploi

Force est de constater que l'accès à la vie professionnelle est de plus en plus difficile, que l'on soit jeune ou moins jeune. Les petits boulots, propositions de stage et autres situations précaires se succèdent et les jeunes en particulier peinent à s'insérer sur le marché du travail. Et pourtant selon les propos du ministre, la réussite serait à la portée de TOUS. Encore faut-il préciser ce que l'on entend par « *réussite* » : celle des études et des diplômes ou celle de l'insertion sur le marché du travail. L'une autorise-t-elle l'autre ou sont-elles deux réalités de plus en plus disjointes d'une même problématique ? Autrement dit nos diplômes, pourtant tant retravaillés et remaniées, correspondent-ils aux exigences actuelles ?

Inflation et dévalorisation des diplômes

Trouver sa juste place sur le marché du travail nous oblige d'abord à nous interroger sur la réalité de celui-ci sans oublier l'aspect essentiel des compétences à développer pour pouvoir y accéder.

On peut observer voire regretter actuellement une course effrénée aux études supérieures et à l'acquisition de diplômes dans une société de plus en plus déstabilisée par ses propres exigences. Ainsi, cette quasi inflation des diplômes, celle de la formation dans ses formes les plus diverses est un processus qui conduit à un nombre croissant de diplômés, à l'augmentation tant souhaitée du niveau de formation auquel aspirent les élèves et leurs parents, ainsi qu'à l'élévation continue des niveaux requis par les employeurs en terme de formation. Et pourtant force est de constater une dévalorisation concomitante, voire une certaine caducité des diplômes scolaires sur le marché de l'emploi. Le phénomène de l'inflation des diplômes s'alimente à plusieurs sources complexes, mais l'une des raisons majeures semble être la forte pression sociale pour les études supérieures.

Diplômes et compétences face à un monde en pleine évolution

Reste que sur un plan plus diachronique, on peut s'interroger sur l'évolution de ces diplômes et sur leur reconnaissance par le monde de l'entreprise, en particulier dans la formation professionnelle.

Présentent-ils la garantie de compétences exigées pour un métier ? Offrent-ils la juste place à celui ou celle qui souhaite intégrer le marché du travail ?

Les compétences transversales et transférables professionnellement permettent-elles aujourd'hui aux apprenants de s'adapter aux évolutions des métiers de demain et de trouver leur juste place dans la société ?

Des études ont confirmé que 65 % des écoliers actuels exerceront des métiers qui n'existent pas encore. Quelques grandes tendances sont cependant prévisibles.

Les évolutions sociétales comme le vieillissement de la population, le besoin d'assistance, la prise de conscience environnementale ou le développement des réseaux sociaux impliquent des créations d'emplois qui sont loin d'être satisfaites dans de nouveaux métiers. Quant au développement du numérique, il ouvre un champ encore plus fertile de métiers inimaginables il y a quelques années encore.

La mobilité et le télétravail seront, à n'en pas douter, des facteurs déterminants pour trouver sa juste place dans le monde du travail.

École et entreprise, une collaboration de plus en plus indispensable

Toujours est-il que, dans une société où l'École n'est plus le seul vecteur de transmission de connaissances, de compétences ou de savoir-faire, s'imposera à nous l'obligation de nous interroger sur cette montée en puissance des diplômes du point de vue de leur diversité et du niveau adapté pour occuper certaines fonctions.

Cela passera par l'exigence d'une plus grande lisibilité tant pour les parents que les entreprises et une évolution vers une reconnaissance de compétences au même titre que les ECTS (European credits transfer systems).

Avec les autres acteurs concernés par cette même problématique, l'École a donc un rôle important à jouer quant aux chemins à explorer et à prendre notamment dans la voie professionnelle qui forme la jeunesse aux métiers à forte valeur ajoutée d'aujourd'hui et de demain. Au-delà de nos prérogatives respectives, parfois jalousement enracinées, osons anticiper et travailler conjointement avec les professionnels pour donner tout le sens à la formation attendue sur le terrain. Les partenariats, l'alternance sont d'excellents vecteurs pour développer la complémentarité de la formation.

Cela conduira forcément à une synergie pour privilégier à la fois une formation de qualité et la nécessaire adaptabilité au monde actuel.

La formation professionnelle à l'École, une nécessaire adaptation

Devant le bouleversement toujours en cours de nos sociétés économiques modernes à l'échelle mondiale, avec des métiers anciens qui disparaissent, d'autres qui apparaissent, des technologies encore insoupçonnées qui vont faire leur apparition…, l'École et notamment celle qui organise et met en place la formation professionnelle occupera une place déterminante à condition qu'elle sache accompagner ces évolutions désormais rapides avec une flexibilité réactive.

N'ayons pas peur des mots ! Dans une société planétaire où règne une compétition économique acharnée, ce n'est qu'à cette seule condition que l'École contribuera à donner aux apprenants toutes les armes nécessaires pour pouvoir s'adapter rapidement aux changements.

Les atouts en seront :

- une ouverture inconditionnelle au monde du travail, de l'entreprise en permettant des innovations locales sans lourdeurs administratives encore trop prégnantes dans son fonctionnement rituel ;
- le développement, dans un environnement interculturel, de compétences transversales aussitôt transférables sur le plan professionnel ;
- le développement des partenariats avec les entreprises et la mise en œuvre d'une réelle complémentarité dans le cadre de la formation en alternance ;
- une nouvelle place donnée à la formation continue en liaison avec l'entreprise en vue d'une adaptabilité plus efficace dans celle-ci.

L'inspecteur au cœur de cette nouvelle dynamique

Dans un monde aux mutations tellement rapides et imbriquées cela ne pourra pas se concevoir sans favoriser la mobilité des apprenants en vue de s'adapter à la différence, à la culture de l'autre dans l'objectif de la mise en œuvre de compétences interculturelles.

La mise en place d'une expérience de mobilité pour des jeunes est une aventure riche et stimulante. C'est aussi l'occasion pour les équipes impliquées (administratives, pédagogiques) de développer une dynamique autour de cette action. Dès lors se pose la question du rôle des CPC et de la place centrale des corps d'inspection au sein de celles-ci.

Notre École fonctionne selon un schéma bien établi qui a fait son histoire et sa richesse. Cela ne doit pas empêcher une réflexion constante et dépassionnée à tous niveaux pour envisager sa participation efficace, avec d'autres, aux évolutions dans un souci affirmé de réalisme, seule condition pour permettre à nos jeunes de trouver leur place.

Conseil syndical national du 10 novembre

Le conseil national syndical est un moment de communication essentiel entre les académies et le national puisqu'il permet d'échanger sur les problématiques rencontrées sur le terrain.
Il prend, cette année, une importance particulière car il se réunit pour la première fois sous la présente mandature politique, ce qui impose d'effectuer un premier bilan de l'action politique.

© Photo Daniel Gauchon

Le Conseil syndical national est ouvert par Daniel Gauchon qui rappelle les objectifs du CSN. La parole est ensuite donnée au SG Patrick Roumagnac pour un propos d'ouverture. La journée est retransmise par webcam permettant à tous les adhérents de se connecter et d'intervenir s'ils le souhaitent.

Dans sa présentation, le SG fait part des rencontres que le SI.EN a pu avoir avec le ministre et ses représentants. Si les interventions du ministre ont parfois pu générer des tensions, le dialogue mis en place avec lui-même et ses collaborateurs proches nous a permis de lever certaines difficultés.

Nous avons pu exprimer les inquiétudes des inspecteurs face à des mesures interprétables comme des retours en arrière que nous considérions peu pertinentes. De la même manière, nous avons souligné le caractère dégradé des carrières des inspecteurs auprès de la nouvelle cheffe de service de l'encadrement, Mme Valérie Le Gleut, puis, plus tard, lors d'une audience que nous a accordé le nouveau DGRH, Édouard Geffrey. Nous avons aussi pu évoquer l'avenir de la voie professionnelle avec le nouveau DGESCO, Jean-Marc Huard, et nous avons fait des propositions concernant la nécessaire évolution de cette voie. Nous nous sommes félicités de la mise en place de rencontres interacadémiques avec la présence du ministre pour les inspecteurs du 1er degré, cependant nous avons signalé à ce dernier que le format adopté était trop descendant et ne permettait pas les nécessaires interactions. Nous souhaitons que cette situation évolue pour les rencontres à venir. Nous avons aussi demandé qu'une rencontre à venir permette aux inspecteurs du second degré de rencontrer le ministre.

Notre syndicat réclame une revalorisation urgente de nos carrières en se fondant sur le constat d'un désintérêt de plus en plus marqué des enseignants à vouloir exercer la fonction d'IEN. Et pour cause : un enseignant à qui il resterait moins de 15 ans de carrière, n'aurait absolument aucun intérêt financier à devenir IEN. Concernant la question des REP/REP+, l'action du syndicat, un temps suspendue, a été reprise et sera poursuivie tant que cette revendication n'aura pas été satisfaite.

Nous continuons donc à exiger qu'une véritable politique de ressources humaines soit mise en place au sein de notre ministère et que nous obtenions une véritable revalorisation de nos carrières, tant sur le versant financier que sur celui de l'évolution de nos missions, ces dernières ayant pour objectif central de construire un système éducatif plus juste et plus efficace au service de la réussite scolaire de tous les élèves.

Plus que jamais, notre motion de congrès « refonder l'encadrement pour refonder l'École » *reste d'actualité.*

Après ce propos introductif, place est laissée aux réactions des responsables académiques et départementaux qui font part des préoccupations des collègues sur le terrain.

Les sujets abordés

PPCR, la question du RV de carrière et celle de l'accompagnement

Comment valoriser la carrière des enseignants ? Comment prendre en compte le parcours particulier de chaque enseignant ? Comment mettre en place l'accompagnement au niveau des écoles ? Sauf à mettre les conseillers pédagogiques sur l'accompagnement, on ne voit pas comment

cela pourra être mis en œuvre. La question du délai d'un mois qui peut être repoussé se pose également, comment concilier le calendrier des évaluations avec celui des réunions ou des convocations impératives par le recteur ou le DASEN ? Sont évoquées également la question des « *brutalités hiérarchiques* » face à cette problématique de l'évaluation.

La question de l'évolution des missions

La notion de pilotage, l'idée de « *dilution* » des missions, la nécessaire définition d'un cadre de mission. Celui-ci devient essentiel pour clarifier l'activité des inspecteurs.

La situation des inspecteurs du second degré

Leur rapport aux chefs d'établissement, leur rôle dans la carte des formations, leur inquiétude vis-à-vis des branches professionnelles, ce qui conduit certains à se poser la question : « *vais-je encore exister en tant qu'IEN second degré ?* »

La problématique de la territorialisation

Chez les inspecteurs du premier degré, cela repose la question de la double « *casquette* » de chef d'établissement et d'inspecteur. Certains inspecteurs font part de leur « *épuisement professionnel* » face à cette dualité : « *nous ne sommes pas des chefs d'établissement chargés de régler les problèmes matériels, nous ne sommes pas des "chasseurs de rats"* » dit un inspecteur. Dans ce contexte, se pose la question de la circonscription ? Mais, la question de la territorialisation concerne plus globalement tous les inspecteurs et ouvre sur des réponses complexes prenant en compte les perspectives spécifiques liées aux projets éducatifs.

La question des CP dédoublés (et bientôt des CE1)

Des questions très concrètes sont évoquées : les inspecteurs s'interrogent sur la carte scolaire, et entre autres, sur des problèmes de disponibilités de locaux avec deux enseignants qui se retrouvent parfois dans la même classe.

La généralisation de « *hiérarchies intermédiaires* »

Beaucoup d'interrogations des IEN sur la naissance, de ces hiérarchies au sein des académies et des départements : délégation de l'autorité sur les inspecteurs aux IEN-A, aux doyens… Plus globalement, la question de « l'autoritarisme » revient fréquemment dans les propos des collègues. Si la notion de « loyauté » est souvent évoquée quand on parle des inspecteurs, se pose parallèlement celle de la « servilité ». La question des « hiérarchies intermédiaires » est également évoquée en référence au regroupement envisagé des académies, comme cela a été le cas à Rouen/Caen. L'accroissement des distances induit de fait une délégation d'autorité et également une plus grande contrainte quant aux déplacements (réunions lointaines…).

Dévalorisation du métier d'inspecteur

De même, et c'est ce qui ressortait de l'enquête *Fotinos* sur le moral des inspecteurs, les IEN ont le sentiment d'avoir à faire face de plus en plus souvent aux multiples tâches, notamment administratives, qui leur sont demandées : remplacement des personnels, enquêtes redondantes, situations de familles, d'élèves ou d'enseignants de plus en plus difficiles. Les IEN ont parfois le sentiment de ne plus être des « *incontournables* ».

La solidarité entre actifs et retraités

L'augmentation de la CSG, qui ne sera pas compensée pour les retraités, vient opportunément rappeler à tous les retraités que leur situation n'est pas gravée dans le marbre et que l'action syndicale les concerne toujours très directement. Cette problématique qui s'inscrit très fortement dans une solidarité entre actifs et retraités est au cœur de l'action de l'UNSA Retraités.

Réponse du SG aux interrogations des responsables académiques

La solution à bien des questions passe par la solidarité. Si les collègues sont solidaires, les responsables hiérarchiques locaux les entendront et les respecteront... Toute action locale visant à défendre le respect des personnels recevra le soutien systématique du national. En effet, le SI.EN se battra toujours pour porter les revendications des collègues car ce sont les syndiqués qui font le syndicat et le rôle du syndicat est d'aider à fédérer les collègues. L'inquiétude sur le devenir les inspecteurs est un vieux problème : déjà en 1996 on s'interrogeait sur la question de la pérennité des inspecteurs et cela ne nous a pas empêché de perdurer. Le métier évolue, mais l'école aussi évolue et évoluera encore. Il y a une permanence de certaines missions, mais aussi une grande évolution. N'oublions jamais que le système éducatif n'est pas fait pour l'inspecteur mais pour les élèves…

Sur la question centrale de la territorialisation, la notion de circonscription garde du sens, cependant elle impose de prendre en compte la cohérence du territoire par rapport à ce qui peut apporter une amélioration au projet éducatif de l'élève.

Enfin, il importe de réfléchir à la notion de « *collège* » des inspecteurs structure a-hiérarchique de réflexion et de coconstruction.

Le syndicat peut, à partir des valeurs qui sont les siennes et de ses mandats de congrès, proposer de nouvelles organisations qui apportent des réponses aux attentes des inspecteurs. Il convient dès lors d'oser poser des questions majeures comme celle du sens de l'inspection, de ce que la fonction d'inspection apporte dans le système. C'est à ce vaste débat que le SI.EN UNSA appelle aujourd'hui ses adhérents.

La hors-échelle B pour tous !

L'échelon spécial (B) est l'aboutissement de discussions longues et soutenues par le SI.EN UNSA.
Pour les années à venir, les choses seront susceptibles d'évoluer positivement avec la mise en place attendue de la seconde mesure prévue lors de la réunion conclusive du GT 10 : la mise en place des emplois fonctionnels. En effet, les personnels nommés sur ces emplois auront la possibilité d'accéder à minima à la HE B et entreront ainsi dans le vivier 2 qui deviendra dès lors significativement plus abondant, ce qui permettra d'obtenir davantage de promotions.

L'échelon spécial (B) ne doit plus rester exceptionnel

Nous vous proposerons, dans l'espace du site réservé aux adhérents, de nouvelles simulations dès que les sources auront été stabilisées et que les mesures catégorielles relatives aux emplois fonctionnels auront été précisées.

Globalement, il importe de se rappeler que pour nous la situation ne peut être que provisoire. En effet, nous ne pouvons-nous contenter d'un échelon exceptionnel qui serait réservé à un nombre nécessairement réduit de collègues, quel que soit le ratio appliqué. Nous réclamons que cet échelon devienne au plus vite un échelon « *ordinaire* » de la hors-classe.

Pour cela, nous devrons rester mobilisés et réactifs en nous appuyant sur la capacité de notre syndicat à fédérer les inspectrices et les inspecteurs.

Actuellement, deux viviers coexistent

Le ratio promus/promouvables s'applique dans chaque vivier.

Vivier 1 : IEN hors-classe à la HE A depuis au moins 4 ans, soit au moins 2 ans au chevron A3

Peuvent être inscrits sur ce tableau les inspecteurs de l'éducation nationale ayant au moins 4 ans d'ancienneté au 8ème échelon de leur grade.

Vivier 2 : IEN détachés dans des emplois fonctionnels

Peuvent être inscrits sur ce tableau les inspecteurs de l'éducation nationale ayant été détachés dans un ou plusieurs emplois fonctionnels dotés d'un indice terminal au moins égal à la hors échelle B au cours des 4 années précédant la date d'établissement du tableau d'avancement.

Parallèlement, l'accès à la HE B peut être obtenu dans le cadre de l'exercice d'un emploi fonctionnel. Pour cela, la condition d'accès à la HEB est d'avoir exercé au cours des quatre dernières années dans un emploi fonctionnel permettant d'atteindre une rémunération à la HEB.

Année	Vivier 1 IEN hors-classe à la HE A depuis au moins 4 ans, soit au moins 2 ans au chevron A3	Vivier 2 IEN détachés dans des emplois fonctionnels
2015	52	2
2016	49	2
2017	44	15

La meilleure solution pour avancer vers une « *normalisation* » de l'échelon exceptionnel serait d'augmenter le ratio pro/pro pour obtenir un plus grand nombre de promotions. Il faudrait aussi envisager de revoir les critères de sélection des candidats pour mieux prendre en compte la légitime aspiration de tous les inspecteurs d'accéder à cet indice avant de partir en retraite.

Aujourd'hui en effet, de trop nombreux collègues qui ont loyalement et efficacement servi, ont du mal à comprendre et à accepter que le bénéfice de cet échelon leur soit refusé. Nous soutenons sans réserve cette revendication et avons d'ores et déjà amorcé un dialogue tant avec l'administration qu'avec nos camarades du SNPI FSU.

Nous continuerons à défendre cette perspective de justice à l'égard des collègues concernés, affirmant que tout inspecteur n'ayant pas démérité dans son travail doit pouvoir accéder à la HE B avant la fin de son activité professionnelle.

Billet d'humeur

Une enquête pour les IEN ASH !

Pour bien montrer en quoi l'IEN ASH est indispensable au bon fonctionnement de notre système éducatif et à quel point notre hiérarchie est attentive au bien-être et à la santé de ses inspecteurs, surtout pendant les vacances scolaires, nous ne résistons pas au plaisir de vous transmettre cette missive reçue… ***le 2 août dernier !***

*« **Bonjour.** Le cabinet du ministère de l'Éducation nationale et celui du secrétariat d'état en charge des personnes en situation de handicap ont convenu d'un suivi très attentif des conditions de la rentrée. Un des points de vigilance porte sur la situation des élèves en attente de places en ULIS. Aussi, il nous sera demandé de fournir, avant la rentrée, des données précises sur la scolarisation des élèves devant bénéficier d'un dispositif ULIS. L'enquête doit permettre d'identifier toutes les données relatives à la scolarisation des élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS, pour chaque direction académique :*

- *le nombre de dispositifs ;*
- *le nombre d'élèves avec notification d'ULIS ;*
- *le nombre d'élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS ;*
- *le nombre d'élèves avec notification et en attente d'une affectation ;*
- *le nombre d'élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS avec une prescription d'établissements médico-sociaux.*

Il convient en outre de préciser s'il s'agit d'ULIS en école, collège, lycée général et technologique ou encore en lycée professionnel.

Pour renseigner le questionnaire veuillez cliquer ici pour accéder au questionnaire.

En cas de dysfonctionnement du lien ci-dessus, ***merci de copier-coller l'url ci-dessous dans la barre d'adresse de votre navigateur internet :***

http://ppe.orion.education.fr/dgesco/itw/answer/f/625om6bd/k/0qxi32qbom

La date limite de retour de l'enquête est fixée au mardi 22 août 17h.

Cordialement. »

Appréciant la langueur d'un été mitigé,
En ce jour chaud d'été déjà bien engagé,
Le 2 août dernier, quel ne fut pas mon émoi
De voir soudain l'orage s'abattre ainsi sur moi
Voilà qu'imprudemment, de façon impromptue
Par une sorte de maladresse incongrue,
Par une série de clics tout à fait personnels
J'ouvris incidemment ma boite professionnelle.

Quel ne fut pas mon étonnement d'y trouver,
En guise d'offrande estivale inespérée
Une enquête ASH, un joli questionnaire
À renseigner dare-dare pour la rentrée scolaire,
Pour le 22 août 17h, dernier délai.

Contrarié quelque peu par cette note d'été,
J'appréciai néanmoins à sa juste valeur
L'attention délicate et rare de l'auteur
Qui, soucieux du respect du sommeil nocturne
N'impose à l'inspecteur qu'un horaire diurne.

Mais l'humour n'eut qu'un temps,
je découvris sans joie
La petite musique du nouveau quinquennat.

Pouvoir d'achat des retraités ; impact des nouvelles mesures gouvernementales

Inactifs, les retraités ? Bien mal choisi, ce mot d'inactif pour désigner les retraités !

S'ils n'exercent plus d'activité professionnelle, ils sont - selon les sondages - débordés ! Et pas seulement par les voyages, les sports, la culture, les études universitaires. Ils animent bénévolement bon nombre d'associations et ils sont surtout très engagés auprès de leurs familles.

S'ils ont toujours été présents pour leurs descendants, enfants et petits-enfants, ils sont de plus en plus présents voire aidants pour leurs ascendants. En effet nombre de retraités, surtout les plus jeunes d'entre eux, sont maintenant à la retraite en même temps que leurs parents pour lesquels ils doivent souvent faire face à des situations de perte d'autonomie.

C'est incontestable, les 16 millions de retraités œuvrent au lien social comme aidants, ce qui représente selon le journal le Monde l'équivalent de 63 milliards d'euros de financements publics, mais également comme bénévoles en contribuant largement à la vitalité du monde associatif ou encore comme élus.

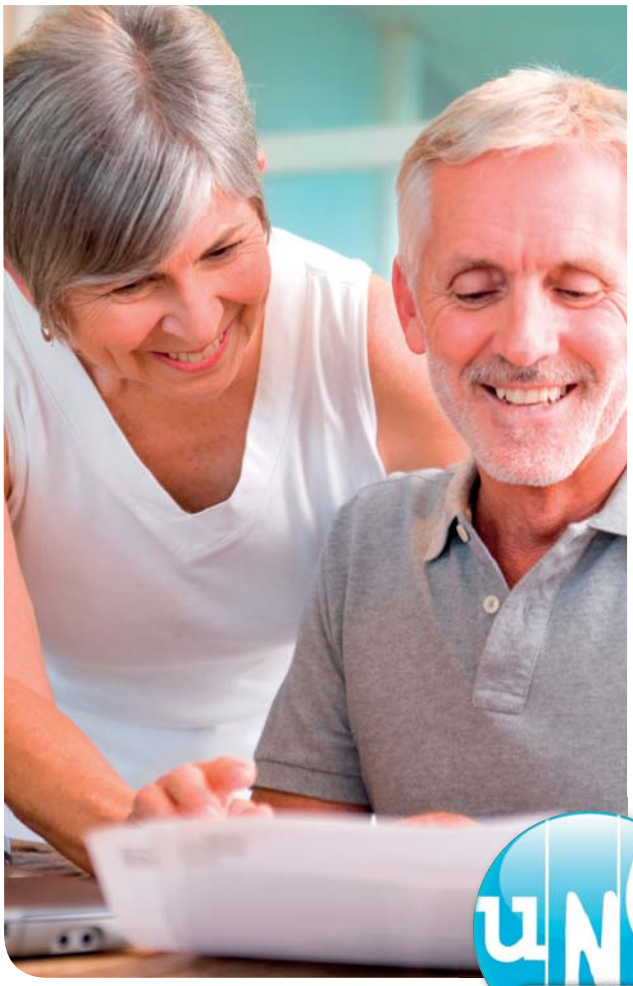

D'où une incompréhension et même un sentiment d'injustice au regard de la décision prise par le gouvernement d'augmenter de 1,7 points la Contribution Sociale Généralisée (à partir de 1 200 euros pour une personne seule et 2 042 euros pour un couple). Mise en place à partir de 1991, à l'initiative du gouvernement de Michel Rocard, la CSG avait pour objectif de financer la protection sociale à partir d'un prélèvement obligatoire reposant sur une assiette large mais avec un taux relativement faible (1,1% à l'époque). Depuis, ce taux n'a cessé d'augmenter. Le taux actuel de la CSG sur les retraites est de 6,6 % et sera de 8,3% au premier janvier 2018. Ce qui se traduira immédiatement par une baisse des retraites puisque la hausse de la CSG ne sera pas compensée, pour les retraités, par la suppression d'autres cotisations. Elle ne sera pas non plus compensée par la revalorisation des retraites de 0,8 % au 1er octobre 2017. Quant à la suppression de la taxe d'habitation ses effets retardés paraissent pour le moins incertains, en particulier pour les couples dont beaucoup resteront au-delà du seuil d'application.

« *Je leur dis qu'ils le font pour les plus jeunes générations et pour récompenser le travail* » a déclaré le ministre de l'économie. Mais cette argumentation n'est pas recevable, ni par rapport à la solidarité à laquelle les retraités contribuent autant qu'ils en bénéficient, ni par rapport au travail dont la pension de retraite est une juste reconnaissance.

Seule la considération du niveau de vie moyen des retraités - qui est légèrement supérieur à la moyenne des actifs - pourrait en partie justifier cette mesure, mais il s'agit d'une moyenne qui recouvre de fortes disparités. En particulier ceux qui sont en retraite depuis longtemps et qui n'ont pas bénéficié des revalorisations récentes obtenues par les actifs, ont vu leur situation se dégrader fortement par rapport aux actifs.

Ce qui est présenté par certains comme un « *petit effort* » n'est ni plus ni moins qu'une baisse délibérée du pouvoir d'achat des retraités pour des raisons purement comptables. Et cette mesure est d'autant plus choquante qu'elle concerne pour la plupart des retraités modestes et qu'elle intervient en même temps que des mesures bénéficiant aux plus aisés (suppression de l'ISF, fiscalité des placements boursiers).

Les retraités ne sont ni une charge, ni un poids, ni un problème. Loin d'être des inactifs et encore moins des fainéants, ils contribuent de manière évidente à la vie sociale, civique et économique de la nation. Ils ne demandent aucun privilège, simplement la même considération que celle qu'ils ont manifestée lorsqu'ils étaient actifs en finançant eux-mêmes la retraite de leurs aînés.

Réflexion par ***Andromède***

Vers un monde 100% meilleur

100% de réussite au CP

Quel magnifique slogan, sur lequel on ferait mieux d'éviter de réfléchir, car il fait partie de ces formules « *croquignolesques* » dont l'analyse compromet gravement la poésie... C'est un peu comme si on demandait à un prestidigitateur de nous dévoiler ses tours ou à un prophète de nous donner des preuves de l'au-delà...

100% c'est le degré ultime de la perfection…

Le genre d'évidence qui vous tétanise en apprenant qu'au *Loto*, 100% des gagnants ont tenté leur chance, ou que, pour le *Medef*, les jeunes doivent devenir 100% employables...

What else ?

La réussite c'est le mètre-étalon du bonheur…

Comme s'il suffisait de croire au potentiel de chacun pour réveiller la réussite qui est en lui, de tous se lever pour que l'école soit forte en réussite… à cœur vaillant rien d'impossible !

Certains esprits chagrins prétendent pourtant que la réussite de certains ne peut exister que par **le truchement** de l'échec des autres et qu'il ne saurait donc y avoir 100% de réussite… d'autres **animés par la passion triste de l'égalité** sont persuadés que la réussite est un concept trop mou pour pouvoir faire l'objet d'une mesure, surtout en cours d'apprentissage…

Mais alors, *100% de réussite*, ça va finir un jour par se voir que c'est une arnaque ?

Sans doute, mais il faut considérer ce risque avec un zeste de réalisme en observant la réaction habituelle de l'institution scolaire lorsqu'elle ne tient pas ses promesses.

Dans le cas - improbable - où l'objectif de 100% de réussite ne serait pas atteint, ce serait forcément la faute des enseignants et de leurs cadres, de tous ces « *pédagogistes* » honnis qui ont conduit l'École dans l'état de bordel où elle se trouve. La preuve serait ainsi faite de leur incurie et la porte grande ouverte à ces solutions alternatives aussi privées que libérales dont certains se plaisent à vanter les mérites imaginaires. Après avoir terrassé le mammouth et exterminé les éléphants, la voie serait enfin libre pour le développement d'une nouvelle espèce éducative économiquement plus performante.

Et pourtant, je vous fiche mon billet que ...

... cette révolution a peu de chances de voir le jour, car il est fort probable que tous les directeurs académiques et recteurs sauront - une fois encore - se comporter en bons petits soldats pour que le système préserve son mystère. Pour cela ils feront remonter des rapports élogieux sur les résultats exceptionnels obtenus, preuve tout à la fois de leur loyauté et de leur efficacité ! Et les services de communication du ministre sauront donner à 100% l'illusion du changement, afin de garantir en toute impunité la préservation des premiers de cordée, cette espèce si bien protégée alors qu'elle n'est pourtant pas vraiment en voie de disparition…

Parce que le futur est plein d'avenir, nous sommes « En marche » *vers un monde 100% meilleur...*

« Insultes, menaces,
relations avec les parents d'élèves,
sécurité à l'école… »

VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR

TOUTES LES RÉPONSES EN VIDÉO SUR JURIECOLE.FR

Pour les ASL, la prévention est la première des protections

Tout savoir sur l'Offre Métiers de l'Éducation sur
www.autonome-solidarite.fr/adhesion et www.maif.fr

www.autonome-solidarite.fr

Autonome de Solidarité @Les_Autonomes

AUTONOME DE SOLIDARITÉ LAÏQUE ASL

MAIF
assureur militant

UNICORP - +33 1 77 37 87 87 - © PHOTO : J.Delpire - Shutterstock.